

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE
Reçu le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Pierre-le-Chastel, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 16/10/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 59

Votants : 66 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

**Objet : Marché de Maîtrise d'œuvre pour le Projet d'Extension et d'Aménagement
de la Maison des Combrailles**

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que la Maison des Combrailles accueille les bureaux de l'équipe du SMADC, une salle de réunion ainsi que le Musée de La Résistance, et enfin le siège de l'Office de Tourisme des Combrailles (2 agents sont présents dans les locaux). Le SMADC occupe ces locaux à titre gracieux dans la cadre d'un bail emphytéotique.

Le SMADC porte un projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles.

Une étude de faisabilité a été réalisée afin de donner les principales orientations au projet. Il s'agit de construire une extension à l'arrière du bâtiment actuel qui accueillerait : une salle de réunion plus moderne, plus flexible, d'une capacité supérieure et surtout accessible, un espace cuisine et de temps de pause pour le personnel qui permettrait également une connexion avec la salle de réunion et enfin un espace de stockage technique. Certains espaces ainsi créés accueilleront également des expositions.

Etant d'un accès différencié des espaces de travail des équipes, ce nouvel espace sera également accessible aux partenaires du SMADC susceptibles de l'utiliser pour des réunions ou pour bénéficier de moyens techniques fonctionnels (visioconférence, projection et sonorisation de qualité...).

Le réaménagement concerne également la partie existante du bâtiment, en créant au rez-de-chaussée un espace d'accueil plus convivial et mieux identifié. Cet espace d'accueil permettra également d'assurer l'accueil du Musée de la Résistance de manière plus adaptée.

En second lieu, il s'agit de réaménager le premier étage avec la transformation de l'actuelle salle de réunion en trois bureaux fonctionnels.

Enfin, il est prévu la mise en place de PAC air/air (une par étage) afin d'améliorer le confort d'hiver et d'été dans les locaux actuels.

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE

Reçu le 08/11/2024

Publié le 08/11/2024

Une consultation a été lancée afin de sélectionner un maître d'œuvre pour ce projet. La prestation comprend classiquement les missions suivantes : ESQ / APS, APD, PRO, ACT, EXE, VISA, DET, AOR. Le premier objectif est de disposer de l'avant projet détaillé avant la fin de l'année 2024 afin d'être en capacité de déposer les demandes de subventions au début de l'année 2025.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme de marchés le 13 septembre 2024. La date limite de réception des offres est fixée au 11 octobre 2024. Trois offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

1 - Le groupement ESTIER LECHUGA composé de :

SCP ESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT

SECOB (BE Structures béton) 63000 Clermont-Ferrand

ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lenclouire

FLUIDOME (BE fluide, génie climatique et électrique) 63800 Pérignat sur Allier

BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand

2 - Le groupement AVA Architectes composé de :

ACA Architectes et associés (mandataire) 63000 Clermont-Ferrand

OTEIS (BE structure) 63800 Cournon d'Auvergne

K2 Ingénierie (BE fluides et thermique) 63110 Beaumont

3 - Le groupement MORPHO Architectes composé de :

MORPHO Architectes (mandataire) 63200 Riom

CS2L Ingénierie (BE structure) 63200 Riom

FLUIDOME (BE fluide et thermique) 63800 Pérignat sur Allier

Le règlement de consultation prévoit les critères de sélection suivants :

Critères	Pondération
1) Compétences et moyens techniques et financiers de l'ensemble des membres de l'équipe et pertinence de la composition de l'équipe)	30 %
2) Qualité de la note méthodologique	30 %
3) Conditions financières	40 %

Le bureau syndical lors de sa séance du 16 octobre 2024 a examiné les trois offres et a proposé aux membres du comité syndical le tableau d'analyse des offres ci-après ainsi que le classement des offres qui en découle.

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : le classement établi par le bureau syndical

DECIDE : de confier la maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles au groupement ESTIER LECHUGA composé de : SCP ESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT, SECOB (BE Structures béton) 63000 Clermont-Ferrand, ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lenclouire, FLUIDOME (BE fluide, génie climatique et électrique) 63800 Pérignat sur Allier, BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à ce dossier.

AR Prefecture

Fait et délibéré les jours mois an que dessus,
063-256301379-20241030-DCS20241002-DE
Reçu le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



Critères de sélection	Offre 1	Offre 2	Offre 3
<p style="text-align: center;">AR Prefecture</p> <p>063-256301375-20241030 Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024</p>	<p style="text-align: center;">SGRESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT SECOB (BE Structures béton)</p> <p>63000 Clermont-Ferrand ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lenchoitre FLUIDOME (BE fluide, génie climatique te électrique) 63800 Pérignat sur Allier BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand</p>	<p>ACA Architectes et associés (mandataire) – 63000 Clermont- Ferrand OTEIS (BE structure) 63800 Cournon d'Auvergne K2 Ingénierie (BE fluides et thermique)</p>	<p>MORPHO Architectes (mandataire) 63200 Riom CS2L Ingénierie (BE structure) 63200 Riom FLUIDOME (BE fluide et thermique) 63800 Pérignat sur Allier</p>
1 – Compétences et moyens (sur 30)	Propose l'équipe la plus complète. L'ensemble de compétences et moyens requis sont présents dans l'offre.	Présente l'ensemble des compétences requises pour le projet	Présente l'ensemble des compétences requises pour le projet
Note /30	28	26	26
2 – Qualité de la note méthodologique et références (sur 30)	Note très détaillée, en particulier sur les conditions de suivi du chantier, sur la gestion en site occupé en partie, sur l'écoute du MO. Calendrier conforme à la demande : APD pour fin déc 2024, DCE en sept 2026, attribution marchés de travaux en nov 2025 et livraison en juillet 2026. Nombreuses références sur bâtiments publics : Bâtiment d'accueil de la stèle la Tour d'Auvergne, salle multi activité et cantine à Chadeleuf, aménagement d'un tiers-lieu à Giat, Espace de vie rurale à St Gervais d'Auvergne, Salle pluri activité à Plauzat.	Note de présentation relative générale, même si toutes les étapes sont bien présentes. Calendrier : APD en 3 mois dès notification du marché (donc au mieux fin janv. 2025), DCE en juin 2025, attribution marché : juillet 2025, livraison : août 2026. Nombreuses références sur bâtiments publics : restaurants scolaires CSM, salle multi-services Messeix, salle des fêtes Gimeaux, salle multi activités St Diéry, Halle de marché Combronde	Note de présentation relative générale, même si toutes les étapes sont bien présentes. Calendrier : APD en 4 mois (avec démarrage prévu mi-octobre 2025, donc si démarrage début nov 2024 : APD disponible fin fév. 2025), DCE : mi-mai 2025, attribution marché : juillet 2025, livraison : non précisé. Références : Nombreuses références sur bâtiments publics : halle de marché à Giat, nouvelle mairie aux Ancizes, maison de santé aux Ancizes, école maternelle à Manzat, RAM à Pontgibaud, salle multi activités à Aubusson d'Auv.
Note /30	28	25	23
3 – Conditions tarifaires (sur 40)	Taux d'honoraire : 10,5 % HT : 54 075 € TTC : 64 890 €	Taux d'honoraire : 12,5 % HT : 64 525 € TTC : 77 430 €	Taux d'honoraire : 12,1 % HT : 62 315 € TTC : 74 778 €
Note /40	40	35	36
Synthèse	96	86	85
Classement	1	2	3

**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2024
A ST-PIERRE LE CHASTEL
Liste des Présents**

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE
Reçu le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bromont Lamothe	Anthony LEROY
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Cisternes la Forêt	Christophe FEUILLADE
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Aurélie LAFAY
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Jacques d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Tortebesse	Gilles BOULAY
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT

	Pays de Saint-Eloy	Gérard VENEULT Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
AR Prefecture		
063-256301375-20241030-DCS20241002-DE Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024		CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX PRESENTS
	Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours	Grégory BONNET Clémentine RAINEAU Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Beauregard Vendon (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- POUVOIR)
Bussiè-res-près-Pionsat (excusée)	Buxières-sous-Montaigut
Charensat (excusée)	Châteauneuf les Bains (excusés)
Château-sur-Cher	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Durmignat (excusée)	La Celle d'Auvergne (excusé)
La Cellette (excusée)	La Crouzille
Lapeyrouse (excusée – POUVOIR)	Loubeyrat (excusé)
Manzat (excusés)	Marcillat (excusés)
Menat (excusées)	Messeix (excusé)
Miremont (excusé)	Montcel (excusée – POUVOIR)
Neuf-Eglise (excusée)	Pionsat (excusés)
Pouzol (excusée)	Prondines (excusés – POUVOIR)
Saint-Angel (excusé)	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Germain-près-Herment (excusé)
Saint-Hilaire-Près-Pionsat (excusé - POUVOIR)	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner (excusée)	Saint-Maurice-près-Pionsat
Saint-Pardoux (excusé)	Saint-Priest-des-Champs (excusée)
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Saint-Rémy-de-Blot (excusés)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Teilhède (excusé)	Teilhet (excusé)
Tralaigues (excusées)	Vergheas (excusé)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusé)	

Communautés de communes :

Monsieur Julien PERRIN, excusé-**POUVOIR**
Monsieur Laurent DUMAS, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)